

Quel avenir pour nos poissons migrateurs ?



Le programme « poissons migrateurs » du
CPER, un outil régional de coordination
financière

Germis Gaëlle
Bretagne Grands Migrateurs

bretagne.grands.migrateurs@gmail.com



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le programme « poissons migrateurs » : Qu'est-ce que c'est ?

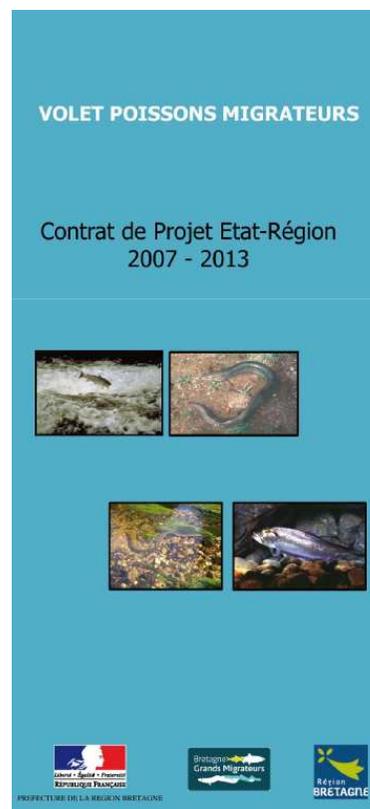


- **Historique :**

- Contrat Retour aux Sources 1992
- Contrat de Plan 1994-1999
- CPER 2000-2006

- **Intégré dans :**

- Grand projet 6 (GP6) : *Préserver la biodiversité, maîtriser l'énergie et développer une gestion durable de l'air et des déchets*
- Objectif 1 : *Accroître la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel*
- Action : *Renforcement des connections écologiques permettant en particulier la circulation des poissons migrateurs*



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le programme « poissons migrateurs » : Qu'est-ce que c'est



- Objectif : Préserver et restaurer les populations de poissons migrateurs
- Les mesures définies :
 - Améliorer les connaissances sur l'état des populations et suivre l'état des stocks
 - Favoriser la libre circulation en montaison et dévalaison
 - Cartographier et restaurer les habitats
 - Suivre et gérer l'exploitation de la ressource piscicole
 - Soutenir les effectifs des saumons sur les cours d'eau où la population naturelle n'atteint pas un niveau de conservation suffisant
 - Mettre en place des actions de communication pour sensibiliser et informer le grand public
 - Coordonner les actions et formaliser un Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne.



© G. Germis



© G. Germis



© G. Germis



© G. Germis

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le programme « poissons migrateurs » : Qu'est-ce que c'est ?



- Le fonctionnement du programme

- Programme coordonné par Bretagne Grands Migrateurs.

- Son rôle :

- Etablir le programme annuel des opérations
- Mettre en relation les maîtres d'ouvrage avec les services techniques et assurer le lien entre les acteurs impliqués dans le programme
- Assister techniquement et administrativement les porteurs de projets
- Suivre le bon déroulement des opérations et réaliser un état d'avancement et un bilan annuel
- Animer les réunions du groupe de travail « poissons migrateurs »



- Le groupe de travail « poissons migrateurs » :

- 3 à 4 réunions par an
- Composition : Conseil régional , Agence de l'eau, DREAL, DDTM, SGAR, Préfectures de département, ONEMA, Conseils généraux et Fédérations de pêche
- Son rôle : Donner un avis sur l'éligibilité des opérations à inscrire dans le programme et sur les plans de financement



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le programme « poissons migrateurs » : Qu'est-ce que c'est



- 52 porteurs de projet :
 - Collectivités : Communautés de communes, Syndicats de bassin, communes
 - Associations : Fédérations de pêche, BGM
 - Privés et entreprises

- 7 financeurs :

- Financement public de 50 à 80 % suivant les projets
- Les partenaires financiers : Agence de l'eau – Conseil régional – Europe – Conseils généraux



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le programme « poissons migrateurs » : Qu'est-ce que c'est



- Les partenaires financiers : *Financement public de 50 à 80 % suivant les projets*

— Agence de l'eau Loire-Bretagne → Le 9^{ème} programme :

- Taux de financement pour les études de 50 % et pour les travaux de 30 %
- Révision en 2010 (SDAGE et Grenelle) → Taux de 50 % max pour des travaux



— Conseil régional



- Jusqu'en 2011 → Enveloppe annuelle de 200 000 € à un taux de 30 % max
- En 2012, enveloppe de 200 000 € pour les actions de connaissance et modalités du POI pour les travaux de restauration de la continuité

— Europe via le FEDER

- Action 412 du DOMO du programme opérationnel FEDER
- Taux indicatif de 23 % et enveloppe de 1,4 million d'euros



Conseil général des Côtes d'Armor : Taux max 30 % - Env annuelle de 35 000 €



Conseil général du Finistère : Taux de 15 % pour études/suivis et 5 % pour les dossiers « continuité »

— Conseil général de l'Ille-et-Vilaine: Ne finance pas d'effacement



Conseil général du Morbihan : Taux max 30 % – Env annuelle de 30 000 €

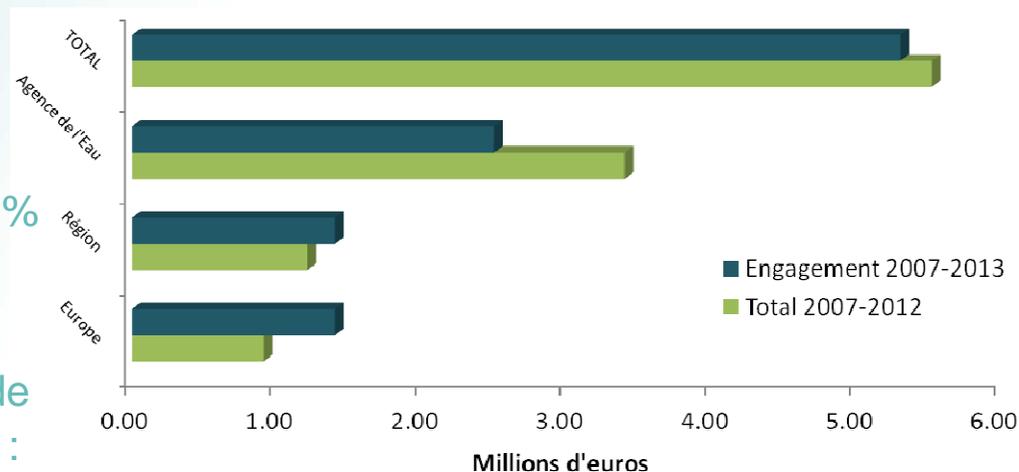
Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Quelques chiffres

- Montants engagés par les financeurs

- Montant total des opérations engagées : 7,7 millions d'€
- Les financeurs : Agence de l'eau : 44 %
Région : 15 % - Europe : 12 %
Départements : 6,4 %
- 52 porteurs de projet : Fédérations de pêche : 12 % - Autres maîtres d'ouvrages : 10 %



- Par rapport aux engagements financiers de 2007 :

- Objectifs de 5,3 millions d'€ pour la période 2007-2013
- Dépenses engagées pour 2007-2012 → 5,5 millions d'€
- Agence de l'eau dépasse l'enveloppe de 900 000 €

→ Objectifs dépassés



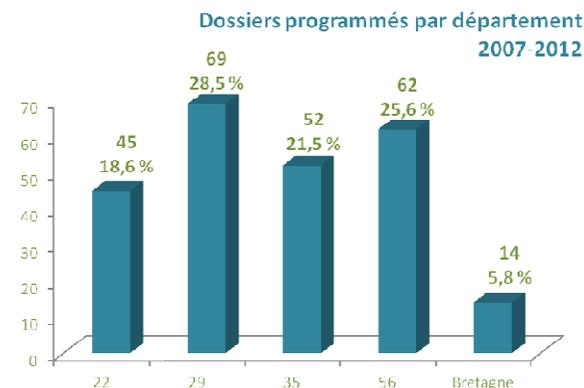
Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



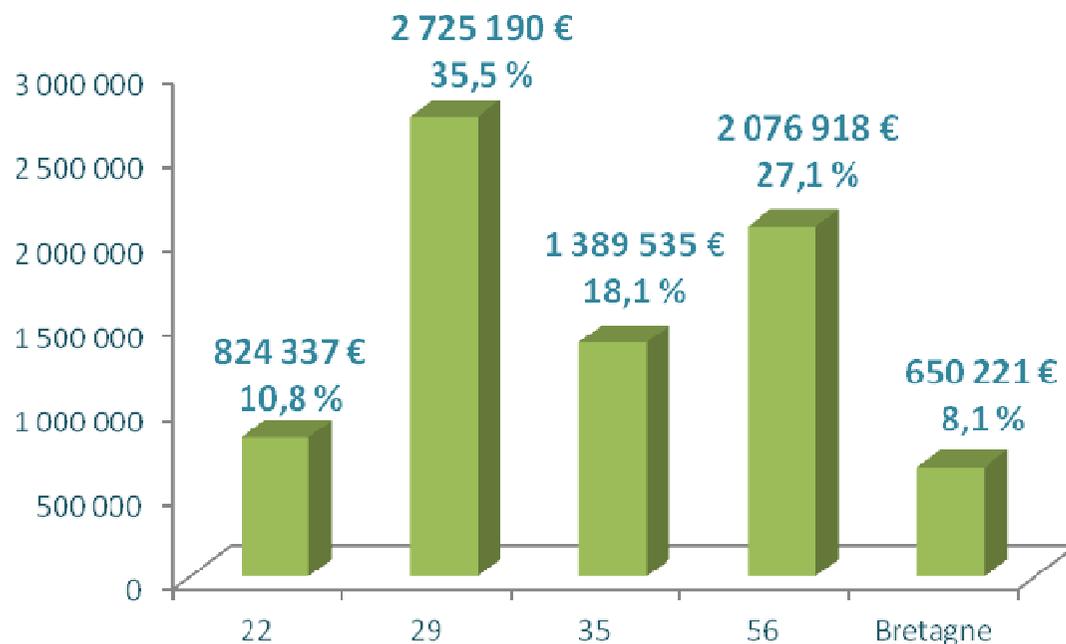
Quelques chiffres

• Montants et dossiers par département

- Entre 10,8 et 35,5 % selon les départements
- 63 % du montant des opérations concernent le 29 et 56



Montants engagés par département 2007-2012



- 242 dossiers
- Entre 45 et 69 opérations programmées selon les départements
- 54 % du nombre d'actions concernent le 29 et 56

Quel avenir pour nos poissons migrateurs?



Quelques chiffres

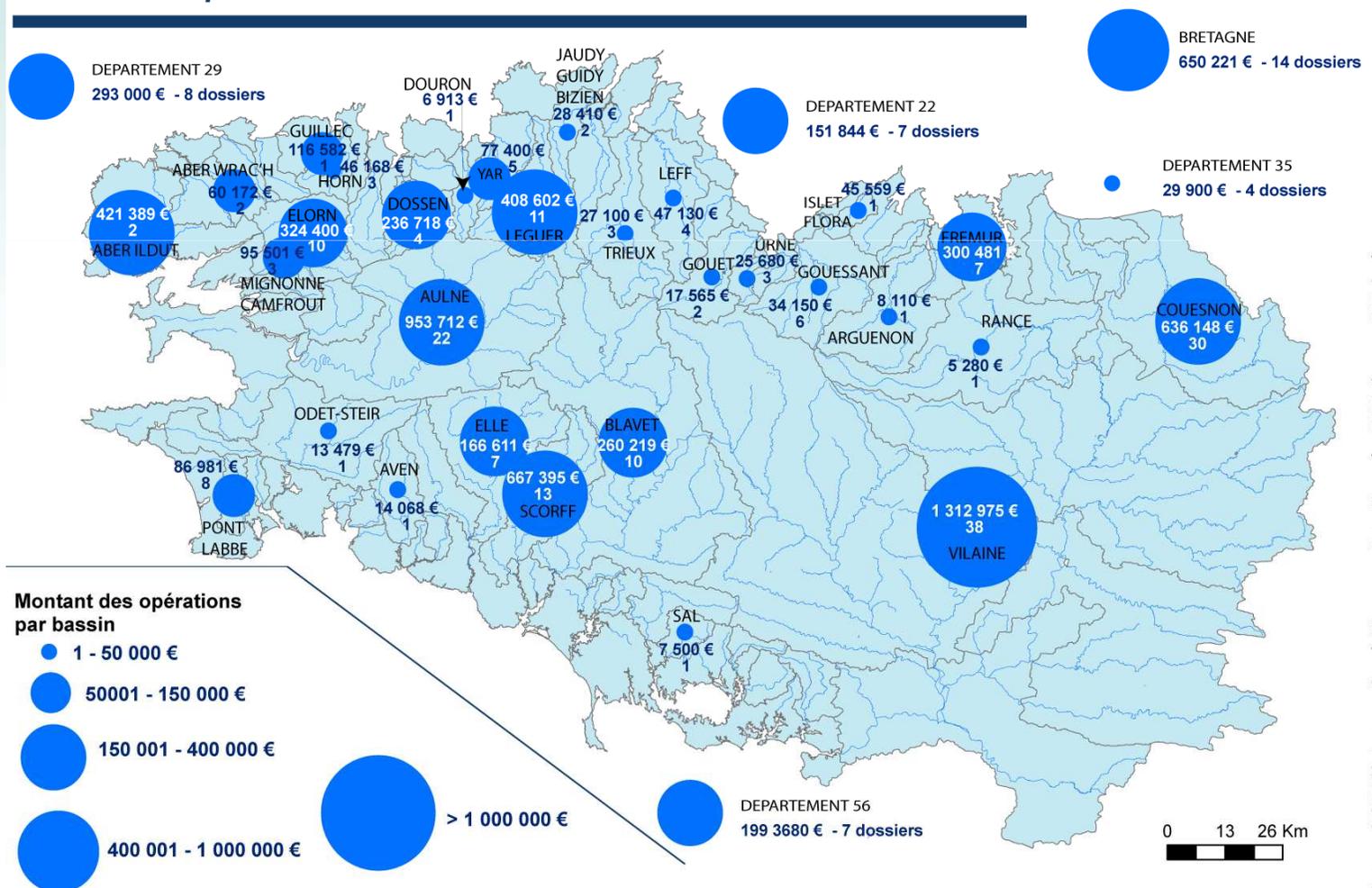
• Montants et dossiers par bassins

— Plus forte sollicitation des financements à l'Ouest de la Bretagne

— 50 % du montant des opérations et 46 % des dossiers sur 5 BV :

- Vilaine
- Aulne
- Scorff
- Couesnon
- Léguer

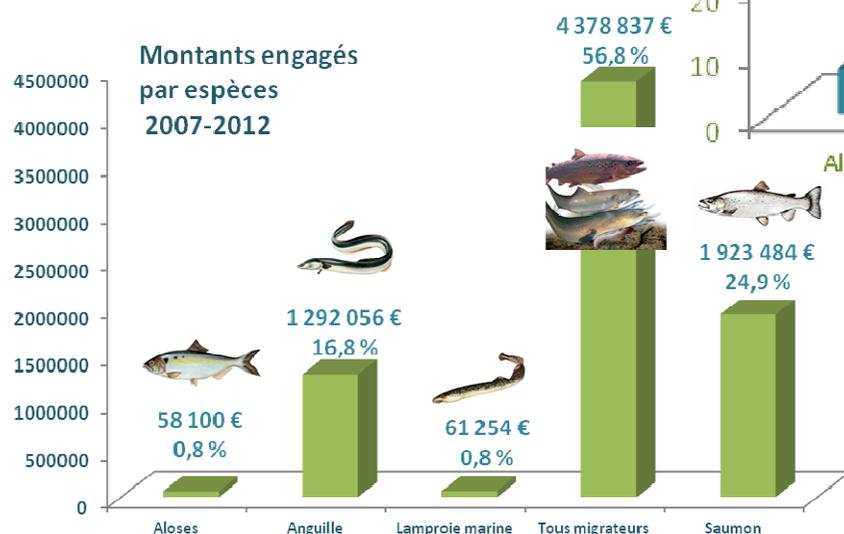
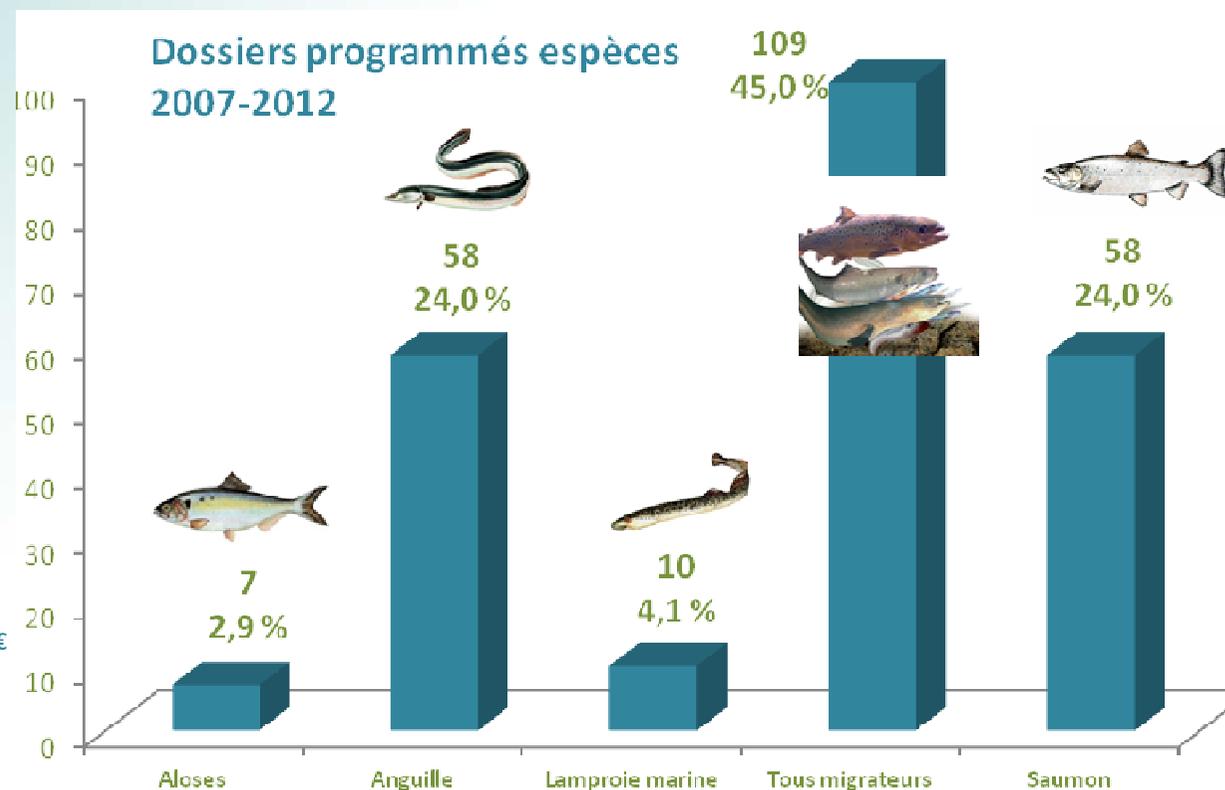
Montant des opérations du programme "poissons migrateurs" 2007-2012 par bassin versant





• Montants et dossiers par espèce

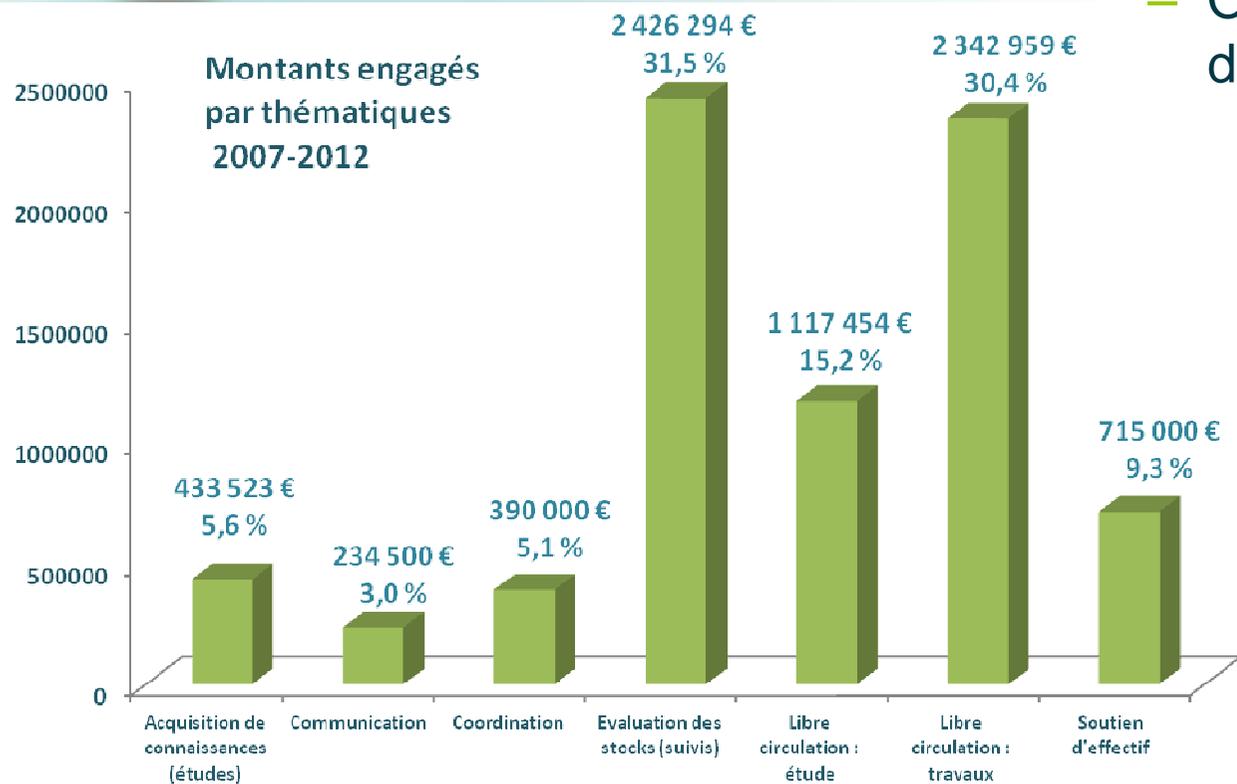
- Tous migrateurs : Près de 50 % des opérations soit 4,4 millions d'euros (57 %)
- Anguille : 24 % des dossiers et 17 % du montant (1,3 millions)
- Saumon : 24 % des dossiers et 25 % du montant (1,9 millions)



- Opérations spécifiques Lamproie marine et Aloses peu nombreuses et montants faibles

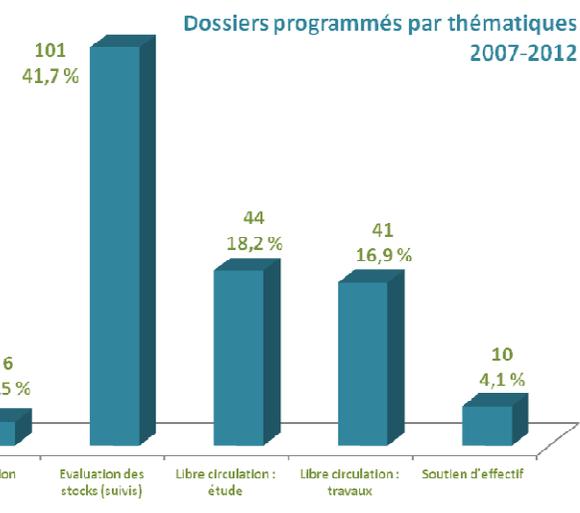


- Montants et dossiers par thématique



- Opérations de restauration de la continuité écologique :

- 45 % du montant des opérations concernent des études et travaux
- 70 % sont des travaux (2,3 millions d'€)



- Suivi des stocks :

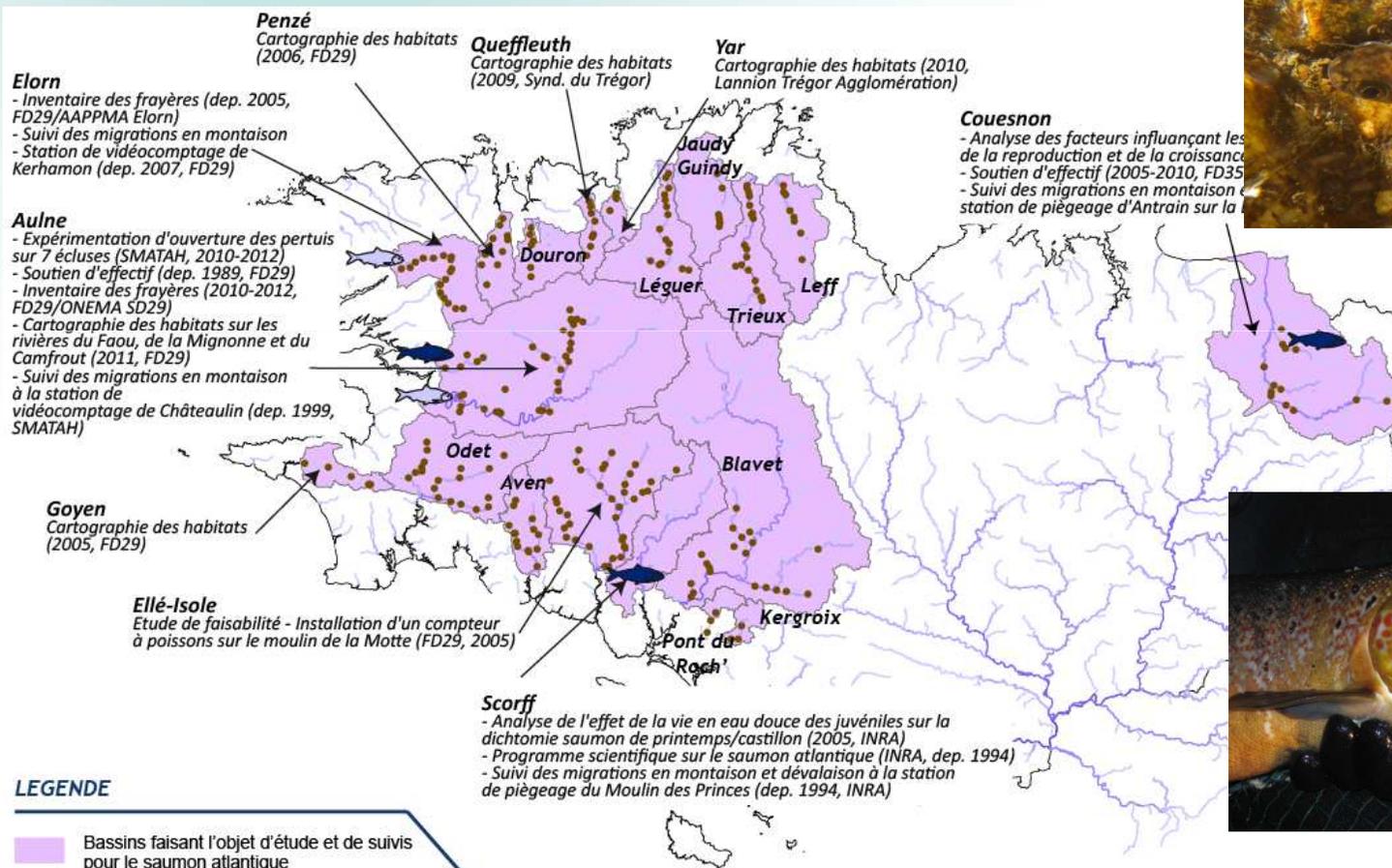
- 100 dossiers
- 2,5 millions d'€ soit 31 % des montants

Quel avenir pour nos poissons migrateurs ?



Les actions : Le volet « connaissance »

- Les actions visant à suivre les stocks de saumon



LEGENDE

- Bassins faisant l'objet d'étude et de suivis pour le saumon atlantique
- Stations échantillonnées selon la méthode des indices d'abondance de juvéniles de saumon
- Suivi quantitatif des migrations par vidéocomptage
- Suivi quantitatif des migrations par piègeage



© M. Le Bouter



© G. Germis



ce : ©BD-Carthage, ONEMA

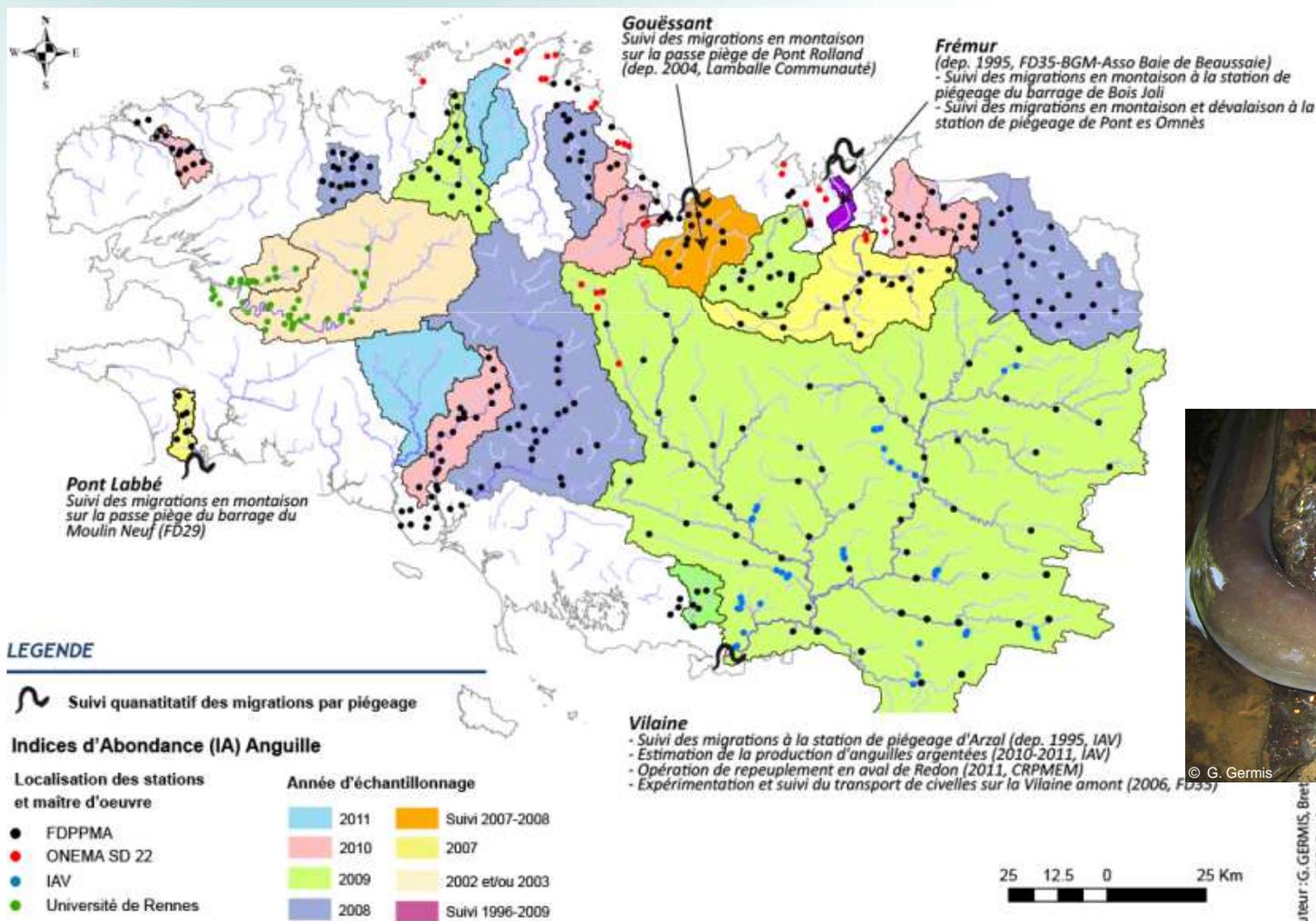
Auteur : G. GERMIS, Breta

Quel avenir pour nos poissons migrateurs?



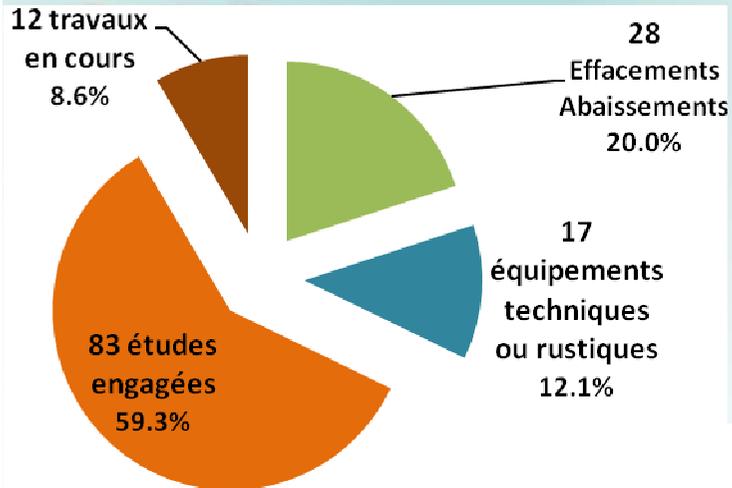
Les actions : Le volet « connaissance »

- Les actions visant à suivre la population d'anguilles



Auteur: G. GERMIS, Bret
Source: @BD-Carthage

Quel avenir pour nos poissons migrateurs?

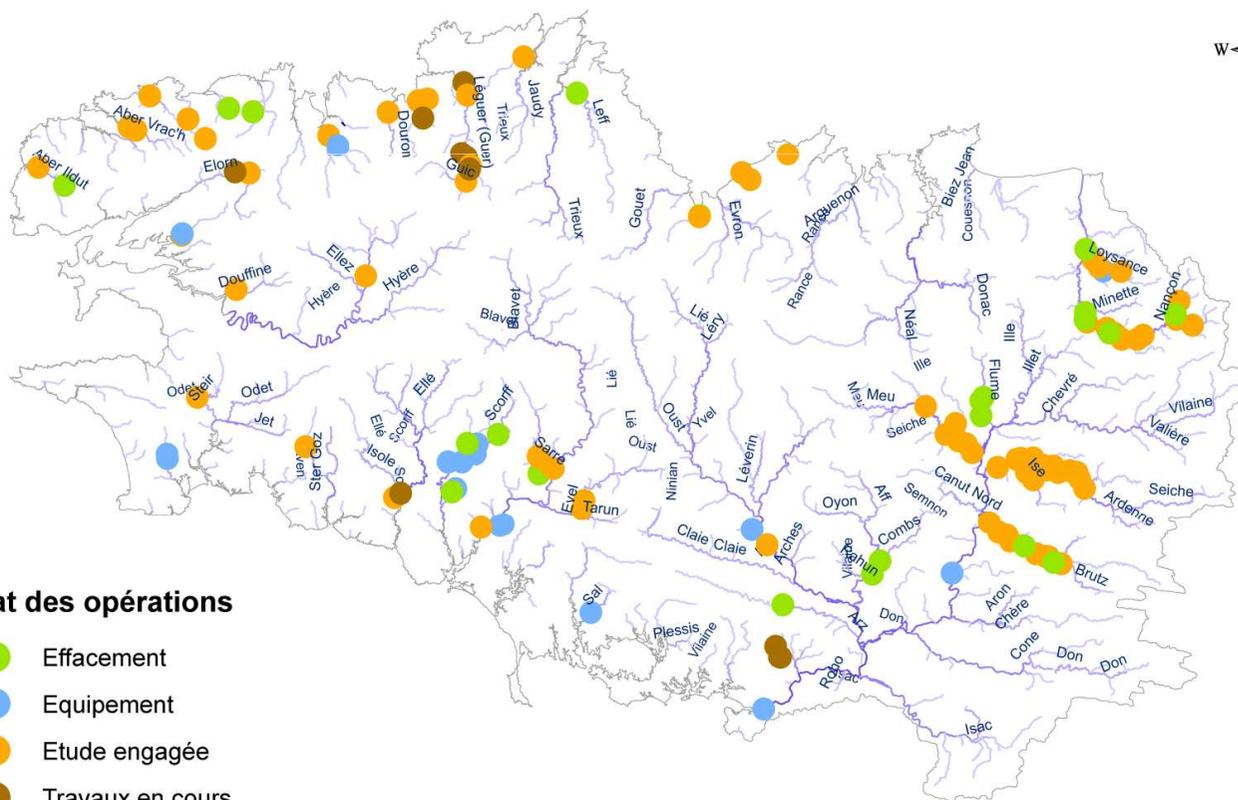


Les actions : La restauration de la continuité écologique

— 140 opérations sur la période 2007-2012 :



Moulin de Bruyère sur le Scorff



Quel avenir pour nos poissons migrateurs ?



Les actions de communication

Observatoire des poissons migrateurs : lettres d'information, exposition de panneaux, site Internet...

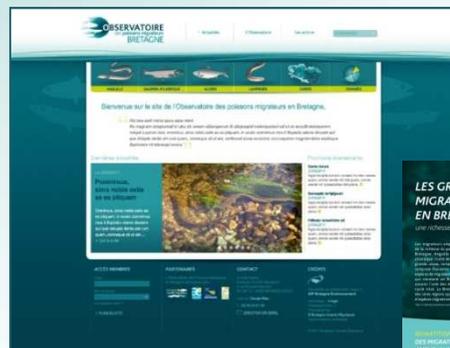
Colloque



Panneau sur le site de la station de comptage de Kerhamon sur l'Elorn



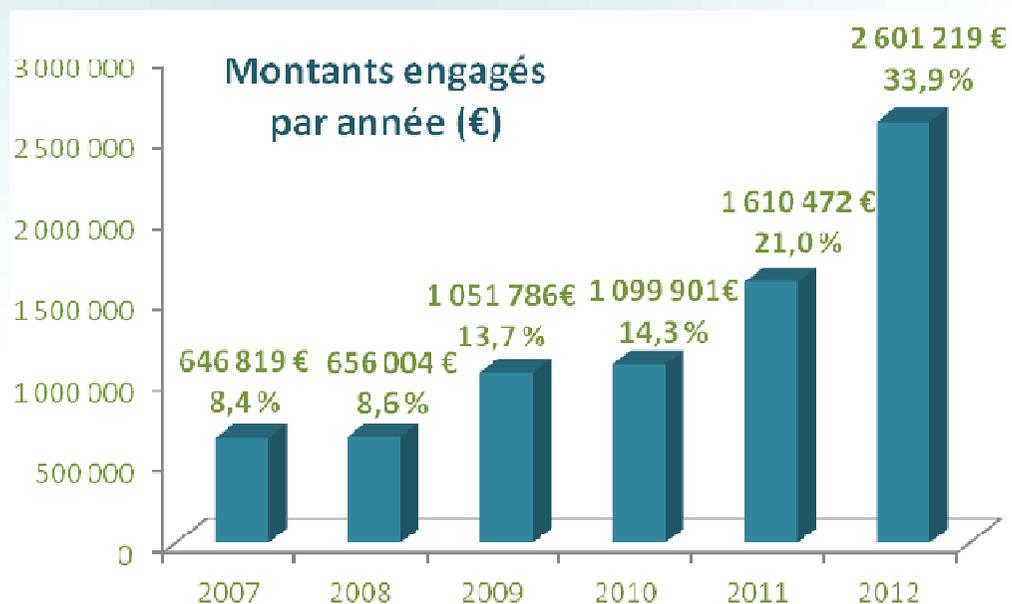
Plaquette du programme anguille sur le Frémur à l'occasion de la 15^{ème} année du suivi



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Synthèse sur la période 2007-2012



- Montée en puissance des actions depuis 2007 (taux de variation de + 300 % entre 2007 et 2012)
- Depuis 2010 → Forte augmentation des dossiers « continuité »
 - Période 2007-2009 : 5 dossiers en moy soit 190 000 €
 - Période 2010-2012 : 23 dossiers en moy soit 980 000 €



Conclusion et perspectives

- Objectifs atteints voire dépassés :

- Les besoins financiers identifiés en 2007 : **12 millions d'euros**
- Taux de réalisation sur la période 2007-2012 : **64 %**

- **Prévisionnel 2013 → 4,8 millions d'euros**

- **Taux de réalisation 2007-2013 à prévoir : 104 %**

➔ Réussite du programme

- Et pour les années à venir... ?

- Classement L214-17
- Plan de gestion anguille
- PLAGEPOMI 2013-2017

➔ Un prochain programme ?

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Remerciements

- Les partenaires financiers :



- Les partenaires techniques :



- Et les porteurs de projet